

OCCUPEZ-VOUS de vos affaires

Préparez votre entreprise aux feux incontrôlés

Point de départ – Page 2

On continue – Page 3

**Passez au niveau
supérieur** – Page 4

Allez jusqu'au bout – Page 5

Aucun élément ne permet de prévenir complètement les risques de feux incontrôlés – la solution passe par un système. Des recherches ont montré qu'il existe des mesures claires que vous pouvez prendre pour donner à votre bâtiment commercial de meilleures chances de survivre à un feu incontrôlé. Ce guide propose quatre séries d'étapes qui sont regroupées pour avoir le plus d'impact possible en termes de temps et de coût. Commencez dès aujourd'hui et soyez prêt pour les feux incontrôlés.

Point de départ

Installez un toit homologué de classe A, sur la base d'essais conformes à la norme ASTM E108 ou UL 790.

Les toits à faible et à forte pente sont classés de A à C, la classe A offrant la meilleure protection contre l'incendie. Certains ne sont pas classés (par exemple, les toits en bardeaux de bois). Si vous envisagez de remplacer votre toiture, optez pour un matériau de couverture de classe A.

- Les toits plats ou à faible pente dotés de membranes monocouches à lestage de pierres ou d'un revêtement en gravier meuble sont généralement de classe A. De nombreux autres systèmes de toits plats sont de classe A, mais la documentation est nécessaire pour confirmer le classement (ou en discuter avec un couvreur agréé).
- Les toits à forte pente en bardeaux d'asphalte, en terre cuite, en ardoise et en tuiles de béton ont un classement au feu de classe A. Le métal est une autre bonne option.
- Toute ouverture entre la couverture de toit et le support de toit au niveau du bord du toit et/ou du faite doit être obturée à l'aide d'un matériau incombustible (par exemple, un anti-oiseaux).

Enlevez les débris des gouttières et du toit

- Incorporer une procédure dans le plan d'entretien de routine du ou des bâtiments.
- Recommandé à chaque changement de saison et après toute tempête ou événement de vent fort.

Créez une zone tampon autour de votre bâtiment (zone incombustible de 0 à 1,5 mètre)

Accordez une attention particulière à la zone de 1,5 mètre entourant immédiatement votre bâtiment. Cette zone doit être conçue et entretenue pour empêcher le feu ou les braises d'enflammer des matériaux et de propager le feu à votre bâtiment.

- Installez des surfaces dures autour du bâtiment, comme une allée ou une aire de stationnement en béton, en brique ou en asphalte, ou utilisez des produits de paillage non combustibles ou de la pierre.
- Bien que la meilleure pratique consiste à n'avoir aucune végétation, une utilisation limitée de la végétation recommandée par FireSmart^{MC} vous permettra de maintenir votre risque à un niveau bas.
- Enlevez la végétation morte et mettez en place une stratégie d'entretien pour garder la zone libre de tout débris.
- Enlevez les branches qui peuvent surplomber votre toit ou vos gouttières.
- Ne stockez pas d'articles combustibles – tels que des palettes en bois, des bouteilles de propane, des balles de papier ou de carton et des liquides inflammables – dans cette zone.

Enlevez les articles sous une terrasse surélevée, un balcon ou des passerelles en bois attenantes

Pour éviter que le feu ne prenne et ne se propage à votre bâtiment, n'utilisez pas ces zones pour l'entreposage à long terme.

- N'entreposez pas d'articles combustibles sous les terrasses, balcons ou autres annexes du bâtiment.
- Il est préférable de stocker les articles à long terme à l'intérieur ou à au moins 10 mètres du bâtiment, si possible.
- Si vous avez une entreprise de logements multifamiliaux (condos, appartements, hôtels ou logements publics/abordables), demandez aux locataires/employés de déplacer tous les articles de leurs balcons et patios à l'intérieur les jours où le risque d'incendie est très élevé.

Ajoutez ou mettez à niveau les grilles des événements

Les braises volantes peuvent pénétrer dans votre bâtiment par les événements du toit, des murs ou sous le bâtiment.

- Assurez-vous que les événements sont munis de grilles métalliques de 1/8 pouce ou d'environ 3 millimètres ou plus fin pour empêcher les braises de pénétrer et d'enflammer votre bâtiment. Veillez à vérifier les grillages périodiquement et à retirer les débris accumulés, les nids d'oiseaux, etc.
- Installez des pare-étincelles avec un grillage de 1/2 pouce ou environ 13 millimètres à la sortie de toutes les cheminées.



Toit commercial de classe A.

On continue

Une fois que vous avez pris en compte les mesures critiques, continuez avec les mesures peu coûteuses suivantes qui réduisent davantage votre risque.

Allez au-delà de la zone d'inflammation des bâtiments de 0 à 1,5 mètre

Les braises peuvent facilement déclencher des incendies dans et autour de votre bâtiment et s'accumuler dans ces zones.

- Enlevez les matières mortes de la végétation, y compris la couverture végétale, les arbustes morts et les branches d'arbres, en suivant un programme d'entretien régulier.
- Si vous plantez de la végétation, créez des îlots ou des groupements de verdure dans les parcs de stationnement, de manière à obtenir un chemin discontinu de végétation, ce qui rendra difficile pour le feu de brûler directement vers le bâtiment.
- Taillez les branches supérieures des arbres pour qu'elles soient à au moins 3 mètres des branches au sommet des arbres voisins.
- Taillez le bas des arbres pour que toutes les branches soient à au moins 2 mètres du sol et au moins trois fois plus hautes que les arbustes voisins.

Prévoir des dispositifs de couverture incombustibles pour les gouttières

Si la pente du toit le permet, les dispositifs de couverture des gouttières doivent être installés de manière à être parallèles à la pente du toit (pour les toits à pente plus raide, cela peut ne pas être possible).

Remplacez les clôtures ou les barrières combustibles fixées au bâtiment

Contribuez à empêcher la propagation du feu de la clôture à votre bâtiment.

- Si vous avez une clôture (avec ou sans portail) attachée à votre bâtiment qui est faite de matériaux combustibles comme le bois ou le plastique, remplacez au moins les premiers 5 pieds, ou 1,5 mètre, les plus proches du bâtiment par du métal ou d'autres options non combustibles. Si votre avant-toit est bas, les flammes potentielles d'une clôture en feu peuvent l'atteindre.



Lorsqu'elles sont fixées à des bâtiments, les clôtures inflammables peuvent faciliter la propagation du feu et l'inflammation des structures.

- Si possible, choisissez des clôtures et des portails avec des rails verticaux ou des mailles de chaîne plutôt que des clôtures/portails pleins pour permettre aux braises de passer à travers plutôt que de s'accumuler.

Identifiez correctement les bâtiments

L'identification du bâtiment doit être fournie à chaque entrée d'accès pour les véhicules et doit être visible de tous les sens de la circulation.



- La signalisation doit être faite de matériaux non combustibles.
- Les numéros d'adresse civique doivent avoir une hauteur d'au moins 10 centimètres (4 pouces), être réfléchissants et être appliqués sur un fond contrastant.

Si vous avez une passerelle ou une terrasse combustible à faible hauteur (élément accessoire), cloisonnez cette zone

- Si votre élément accessoire combustible se trouve à moins de 1,2 mètre ou 4 pieds au-dessus du sol, cloisonnez-le avec un produit de revêtement non combustible ou utilisez un grillage de 3 mm (1/8 pouce) ou plus fin autour du périmètre de l'allée ou de la terrasse combustible. Cela empêchera les débris d'entrer et les braises de s'accumuler en dessous.
- Assurez-vous que l'espace clos est adéquatement ventilé pour minimiser les risques de dommages liés à l'eau (c.-à-d. pourriture fongique, corrosion des fixations, etc.).

Passez au niveau supérieur

Si le temps et le budget le permettent, ces prochaines étapes permettront de s'attaquer à d'autres zones vulnérables de votre propriété.

Éloignez les petites structures et les combustibles du bâtiment

- Assurez-vous que les petites structures comme les cabanons, les conteneurs à ordures et autres dépendances sont situées à au moins 10 mètres de votre bâtiment principal. Si vous ne pouvez pas les déplacer, envisagez de les réaménager ou de les entourer de matériaux incombustibles. Les structures situées à moins de 10 mètres de votre bâtiment principal doivent être entretenues de la même manière que la zone incombustible de 0 à 1,5 mètre.



Les zones d'entreposage des ordures doivent être construites avec des matériaux ininflammables et être situées à au moins 10 mètres du bâtiment.

- Le stockage en tas de matériaux combustibles ne doit pas dépasser 3 mètres de hauteur et doit être situé à un minimum de 15 mètres du bâtiment.
- Le stockage en plein air de grandes quantités de liquides combustibles et inflammables doit être effectué à plus de 15 mètres du bâtiment ou dans des bâtiments détachés non combustibles.
- Les réservoirs de produits pétroliers liquides (comme le propane) doivent être situés à au moins 15 mètres du bâtiment et des autres structures de la propriété.

Remplacez les allées, balcons, terrasses ou escaliers combustibles par des matériaux non combustibles ou résistants au feu

Lors de la construction d'un nouveau bâtiment, utilisez des poutrelles métalliques et une surface de marche incombustible comme du métal ou du béton léger. Si vous ne trouvez pas ces matériaux dans votre région, utilisez du plastique composite ou du bois franc au lieu de bois de densité moyenne ou faible comme le séquoia et le cèdre.

Fermez les avant-toits

Si votre bâtiment a des avant-toits ouverts, il faut les fermer ou installer des soffites incombustibles. Si le feu atteint la zone située sous un avant-toit ouvert, la chaleur peut s'accumuler et enflammer les matériaux exposés. Des braises peuvent également y circuler, ce qui augmente le risque qu'elles pénètrent dans votre bâtiment si les événements ne sont pas munis de grilles.

Allez jusqu'au bout

Envisagez ces dernières mesures pour réduire votre risque.

Passer au verre isolant trempé

Remplacer les fenêtres à simple vitrage par des fenêtres en verre isolant trempé, en particulier pour les fenêtres du premier étage d'un bâtiment à plusieurs étages.

Remplacer le revêtement des murs extérieurs et les portes extérieures de votre bâtiment

Si vous avez un revêtement combustible comme du bois non traité ou du vinyle, la meilleure pratique consiste à le remplacer par un matériau incombustible comme le métal, le béton ou la brique.

Améliorer l'accès au site et les capacités de lutte contre l'incendie

Les entrées et les allées doivent avoir une largeur d'au moins 3,6 mètres (12 pieds) et un dégagement vertical d'au moins 4 mètres (13,5 pieds) entre la chaussée et la végétation. L'angle d'approche et de départ doit être conçu pour permettre l'accès des véhicules d'urgence sans endommager l'équipement lorsqu'ils entrent ou sortent de l'allée.



Adapté de « *Be Wildfire Ready: A guide to help you protect your property from wildfire* » de l'Insurance Institute for Business & Home Safety (IBHS), avec nos plus sincères remerciements.

Institut de prévention des sinistres catastrophiques

Mission

Réduire les pertes humaines et matérielles causées par les phénomènes météorologiques violents et les tremblements de terre en identifiant et en soutenant des actions durables qui améliorent la capacité de la société à s'adapter aux catastrophes naturelles, à les anticiper, à les atténuer, à y résister et à s'en remettre.

30-34 Duncan Street
Toronto (Ontario)
M5V 2C3
Téléphone : 416-364-8677
www.iclr.org
www.PIEVC.ca

Université Western
Amit Chakma Building, Bureau 4405
1151 Richmond Street
London (Ontario) Canada
N6A 5B9
Téléphone : 519-661-3234
Télécopieur : 519-661-4273
www.iclr.org